

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poisy, le 23/11/2021

11 projets lauréats nominés au 10e Appel à Projets du Syane "rénovation énergétique des bâtiments publics". Nouveaux enjeux, nouveaux critères.

*Ce lundi 22 novembre, dans les locaux du Syane, a eu lieu la **présentation des projets lauréats** en présence des élus des collectivités lauréates, des représentants de l'exécutif du Syane et des membres de la Commission énergie. À cette occasion, **les arrêtés attributifs** ont également été remis aux **10 collectivités** concernées.*

*Le 10e appel à projets du Syane, dédié à la rénovation énergétique des bâtiments publics, a été lancé le 12 avril 2021. Cette année, ce sont **11 projets ambitieux de rénovation** qui sont subventionnés par le Syndicat. Entre 2012 et 2021, **plus de 100 bâtiments** ont ainsi bénéficié de cette aide. Dans le cadre de cette nouvelle édition, le service Maîtrise de l'énergie a fait évoluer le dispositif en modifiant et enrichissant son règlement et ses critères de notation.*

I- L'APPEL A PROJETS ANNUEL DU SYANE

Rappel du contexte et des réalisations

Depuis 2012, le Syane propose chaque année aux collectivités de Haute-Savoie et à leurs groupements de répondre à un appel à projets visant à **soutenir les rénovations ambitieuses de bâtiments publics**. Les travaux entrepris par les communes ou communautés de communes participent à la **réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre** (contribuant de fait aux engagements nationaux en termes de sobriété carbone), à la réduction des dépenses énergétiques des collectivités, leur permettant d'équilibrer leurs finances



ou d'attribuer plus de budgets aux investissements locaux, à savoir au fonctionnement et à la vie du territoire et enfin, à la dynamisation des secteurs économiques de la rénovation et du bâtiment.

Les lauréats bénéficient d'une assistance technique (conseils, méthodologie, thermographies, analyses des factures, valorisations de CEE, actions de communication, etc.) et financière soit **30% des investissements éligibles** jusqu'à un plafond de **80.000 euros**. La subvention est soldée lorsqu'intervient la fin des travaux dont le Syane se charge de vérifier leur conformité. La consommation du bâtiment est étudiée pendant les deux années qui suivent l'exécution.

Les 3 principales conditions pour candidater sont :

- Proposer un bâtiment public chauffé et conçu pour accueillir du public
- Fournir une étude énergétique récente et détaillée (récapitulatif chiffré du projet poste par poste)
- Au moins 40 % d'économies d'énergie estimées suite à la rénovation

Le bilan 2012-2021

Avec la dixième édition de l'appel à projets en 2021, ce sont en tout **102 projets** qui ont été lauréats. Il s'agit majoritairement de bâtiments socioculturels (28%), d'écoles (24%), de bâtiments multifonctionnels et à usages tertiaires divers (22%), de mairies (11%), d'infrastructures sportives (8%) et de logements (7%).

**102 projets
lauréats
entre 2012
et 2021**

**6,5 M€ d'aides
cumulées octroyées
par le Syane**

Cela représente plus de 6,5 millions d'euros cumulés de subvention attribués par le Syane (issus des Certificats d'Économie d'Énergie et de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité), pour plus de 37,8 millions d'euros d'investissements sur des postes de rénovation énergétique de la part des lauréats. Les économies énergétiques estimées totales sont aujourd'hui de l'ordre de 12 GWh/an (ce qui équivaut à la consommation électrique annuelle moyenne de 2600 ménages français en 2019).

Évolution de la méthodologie de notation



Le 10e appel à projets du Syane a été lancé le 12 avril dernier. Le service Maîtrise de l'énergie a **modifié et enrichi son règlement et ses critères de notation** dans le but de **prendre en compte les stratégies territoriales et d'anticiper les orientations nationales**. Pour répondre à l'appel à projets « Rénovation énergétique des bâtiments publics », les communes et groupements intercommunaux doivent répondre à des critères qui sont détaillés dans le règlement. La notation prend en compte la qualité du projet de rénovation (pertinence et ambition énergétique du programme de travaux) ainsi que les économies d'énergie réalisées (évaluation du pourcentage d'économies d'énergies et du nombre de kilowattheures économisés). Désormais, **au moins 40 % d'économie d'énergie estimée, au lieu de 30 %**, seront requis, afin de s'indexer sur les obligations du **décret tertiaire** pour 2030 et de cibler les projets de rénovations les plus ambitieux et nécessaires.

D'autre part, l'apparition d'un **critère durabilité** (voir ci-dessous) souligne **l'intérêt croissant que porte le Syane pour les questions environnementales** et la prise en compte de l'ensemble **des objectifs du développement durable dans l'aménagement et l'urbanisme**.

Considérer l'impact du bâtiment dans son environnement

Parmi les nouveautés 2021, figure donc **l'introduction d'un critère durabilité** qui comptera désormais pour **10 % dans la notation de la qualité du projet**. Ce critère a pour objectif d'amorcer une réelle prise en compte et une réflexion sur des actions non plus uniquement focalisées sur la rénovation énergétique du bâtiment, mais également sur **la qualité et la responsabilité environnementales des projets**. Voici une liste non exhaustive d'actions ainsi valorisées :

- Désimperméabilisation de surfaces
- Végétalisation aux abords du bâtiment
- Utilisation de matériaux biosourcés
- Aménagements et installations pour les modes de transports actifs/doux, pour limiter les consommations en eau, pour produire des énergies renouvelables, etc.

Parmi les critères de notation conservés, on retrouve : les économies d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie, la qualité des rénovations sur les postes énergétiques (types de systèmes choisis, épaisseurs d'isolant...) et le nombre de postes traités (toitures, murs, menuiseries, éclairages, chauffage, ventilation...).





II- 11 PROJETS LAURÉATS EN 2021

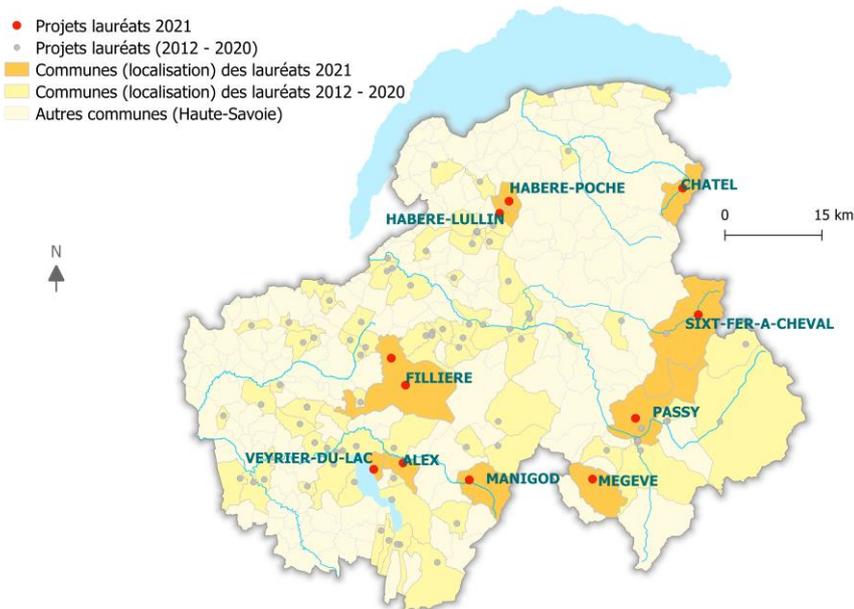
Le jury composé des élus membres de la Commission Maîtrise de l'énergie du Syane s'est réuni le 22 juin 2021 pour procéder aux délibérations et choisir les lauréats de l'appel à projets 2021. **20 projets ont été portés à la connaissance du Syane, 11 dossiers ont été retenus.**

756 515 € de subvention en 2021

Les attributions financières ont été validées lors de la tenue d'un Comité syndical du 7 octobre 2021. **756 515 euros** qui sont donc sollicités sur une enveloppe initiale allouée de 800 000 euros. Après réalisations, ces projets devraient permettre l'économie de **640 MWh/an** et de **220 teqCO2 d'émissions**, notamment grâce aux changements des systèmes de chauffage : 7 projets vont recourir au **bois-énergie** et 1 à une solution pompe à chaleur (PAC).

De 40 à 70% d'économies d'énergie selon les projets

Les travaux portent sur l'isolation (murs, toitures, planchers, plafonds, combles), les systèmes (ventilation, chauffage, réseau de distribution, refroidissement, régulation et thermostat) et la mise en place d'un éclairage plus performant de type LED.





Manigod – Ancien bâtiment de La Poste

Usages : **Réhabilitation pour créer des logements**

Surface : **199 m²**

Postes traités :

- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation de la toiture
- Installation menuiseries double vitrage
- VMC simple-flux
- Chauffage et ECS collectifs bois granulés
- Régulation du chauffage (sonde de température extérieure, programmation horaire)
- Sous-compteurs et calorifuges
- Éclairages DCL et LED

Gains énergétiques : **48% (- 22 300 Kwhef/an)**

Gains TeqCO₂ : - **19 TeqCO₂/an**

Coûts estimés (lots énergétiques) : **166 000 €**

Subvention attribuée par le Syane : **49 709,31 €**



Habère-Lullin – Salle polyvalente

Usages : **Multifonctions**

Surface : **385m²**

Postes traités :

- Isolation des murs par l'extérieur
- Complément d'isolation du plafond
- Installation menuiseries double vitrage
- VMC double-flux
- Remplacement du chauffage fioul par chaudière bois
- Installation de ventilo-convecteurs et calorifuges
- Régulation du chauffage (sonde de température extérieure, programmation horaire)
- Éclairages LED avec détection de présence dans les communs

Gains énergétiques : **40% (- 23 000 Kwhef/an)**

Gains TeqCO₂ : - **11,5 TeqCO₂/an**

Coûts estimés (lots énergétiques) : **240 000 €**

Subvention attribuée par le Syane : **72 000 €**





Habère-Poche – Salle polyvalente

Usages : **Multifonctions**

Surface : **465 m²**

Postes traités :

Isolation des murs par l'intérieur

- Isolation des murs par l'intérieur
- Complément d'isolation de la toiture
- Installation de menuiseries double vitrage
- VMC simple et double-flux
- Éclairages LED
- Réflexion en cours pour la construction et le raccordement à un réseau de chaleur
- Désimperméabilisation et végétalisation du « cœur de village » autour du bâtiment



Gains énergétiques : **40%**

Gains TeqCO₂ : **14,5 teqCO₂/an**

Coûts estimés (lots énergétiques) : **300 000 €**

Subvention attribuée par le Syane : **80 000 €**

Passy – Centre culturel municipal du plateau d'Assy

Usages : **Multifonctions**

Surface : **1577 m²**

Postes traités :

- Isolation des murs par l'extérieur (2/3) et par l'intérieur (1/3)
- Isolation des planchers hauts
- Isolation du plafond en sous-sol
- Installation de menuiseries double vitrage et d'occultations extérieures (BSO, volets roulants)
- VMC simple-flux
- Reprise de la distribution de chauffage
- Changement progressif de l'éclairage en LED
- Mise-en-œuvre d'une télégestion pour piloter la chaufferie fioul à distance
- Utilisation généralisée d'isolants biosourcés



Gains énergétiques: **40% (- 91 000 Kwhef/an)**

Gains TeqCO₂: **- 22 TeqCO₂**

Coûts estimés (lots énergétiques): **646 000 €**

Subvention attribuée par le Syane: **80 000 €**



Megève – Logements communaux du Glapet

Usages: **Logements communaux**

Surface: **495 m²**

Postes traités:

- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation en sous-face du plancher R+1
- Installation de menuiseries double vitrage
- VMC simple-flux
- ECS individuels électriques
- Installation d'une chaudière gaz à condensation
- Réfection de la distribution (calorifuge, circulateurs...)
- Régulation du chauffage (sonde de température extérieure et programmation horaire)
- Éclairage LED et détection de présence dans les communs
- Une partie du projet est en CPE



Gains énergétiques: **59% (- 51 000 Kwhef/an)**

Gains TeqCO₂: - **13 TeqCO₂/an**

Coûts estimés (lots énergétiques): **203 500 €**

Subvention attribuée par le Syane: **61 050 €**

Sixt-Fer-à-Cheval – Restaurant du Fer à cheval

Usages: **Restaurant**

Surface: **641 m²**

Postes traités:

- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation de la toiture
- Isolation du plafond du sous-sol
- Installation de menuiseries double vitrage
- VMC simple-flux
- Remplacement du chauffage fioul par un chauffage PAC (28 Kw)
- Reprise complète du système de distribution (radiateurs basse température, robinets thermostatiques, calorifuge...)
- Éclairages LED



Gains énergétiques: **65% (- 115 000 Kwhef/an)**

Gains TeqCO₂: - **38,5 TeqCO₂/an**

Coûts estimés (lots énergétiques): **274 000 €**

Subvention attribuée par le Syane: **80 000 €**



Alex - Mairie

Usages : **Pour l'instant multifonction, puis mairie uniquement**

Surface : **330 m²**

Postes traités :

- Isolation des murs par l'intérieur
- Installation de menuiseries double vitrage
- VMC simple-flux
- Remplacement de la chaudière fioul par une bois granulés
- Reprise de la distribution (radiateurs à eau, désembouage du plancher chauffant...)
- Régulation du chauffage (sonde de température extérieure, robinets thermostatiques...)
- Éclairages LED et détection de présence dans les communs
-

Gains énergétiques : **48% (- 32 000 Kwhef/an)**

Gains TeqCO₂ : **- 14 TeqCO₂/an**

Coûts estimés (lots énergétiques) : **275 500 €**

Subvention attribuée par le Syane : **80 000 €**



Veyrier-du-Lac – Ancien presbytère

Usages : **Multifonctions**

Surface : **253 m²**

Postes traités :

- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation de la toiture et/ou des combles perdus
- Isolation du plancher bas
- Installation de menuiseries double vitrage
- VMC double-flux
- Remplacement de la chaudière fioul par une chaudière bois granulé
- Reprise de la distribution (robinets thermostatiques, sous-compteurs...)
- Éclairages LED avec détection de présence dans les communs
- Test d'étanchéité à l'air prévu à la fin des travaux
- Recours généralisé aux isolants biosourcés

Gains énergétiques : **70% (- 49 000 Kwhef/an)**

Gains TeqCO₂ : **- 17 TeqCO₂/an**

Coûts estimés (lots énergétiques) : **180 000 €**

Subvention attribuée par le Syane : **54 002,4 €**





Fillière – MJC du pays de Fillière

Usages: **MJC (salles polyvalentes, bibliothèque)**

Surface: **861 m²**

Postes traités:

- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des planchers hauts
- Installation de menuiseries double vitrage
- Remplacement de la VMC simple-flux
- Réflexion pour l'installation d'une VMC double-flux
- Éclairages LED et détection de présence dans les communs
- Reprise de la distribution (calorifuges, ventiloconvecteurs, robinets thermostatiques...)
- Le bâtiment est déjà raccordé à un réseau de chaleur bois

Gains énergétiques: **43% (- 56 500 Kwhef/an)**

Gains TeqCO₂: **- 4 TeqCO₂/an**

Coûts estimés (lots énergétiques): **132 500 €**

Subvention attribuée par le Syane: **39 753 €**



Fillière – École maternelle d'Evires

Usages: **école maternelle**

Surface: 450 m²

Postes traités:

- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation sous plafond
- Isolation du plancher bas
- Installation de menuiseries double vitrage
- VMC simple et double-flux
- Chauffage électrique au sol et par radiateurs performants
- Mise-en-place d'une GTC
- Éclairages LED et détection de présence dans les communs
- Test d'étanchéité prévu à la fin des travaux
- Projet éducatif: potager permaculture, éco pâturage, plantation d'un verger sur l'espace récréatif...

Gains énergétiques: **45 % (- 43 460 Kwhef/an)**

Gains TeqCO₂: **- 5,5 TeqCO₂/an**

Coûts estimés (lots énergétiques): **287 500 €**

Subvention attribuée par le Syane: **80 000 €**





Châtel – Ancien hôtel des Combelles

Usages : **Futurs logements saisonniers (18)**

Surface : **1069 m²**

Postes traités :

- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des combles perdus
- Isolation du plancher bas
- Installation de menuiseries double vitrage
- VMC simple-flux
- Centralisation de la production d'ECS
- Remplacement de la chaudière fioul par une bois granulés
- Réfection de la distribution (radiateurs basse température, calorifuge, remplacements de circulateurs...)
- Installation de thermostats d'ambiance par logements
- Éclairages LED et détection de présence dans les communs

Gains énergétiques : **54% (- 158 500 Kwhef/an)**

Gains TeqCO₂ : **- 75,9 TeqCO₂**

Coûts estimés (lots énergétiques) : **532 000 €**

Subvention attribuée par le Syane : **80 000 €**



Vous souhaitez en savoir plus sur un projet lauréat en particulier ?

- **Contacter le service communication du Syane**

Chargée de communication: Marion Celda - 04 50 33 50 60

communication@syane.fr

www.syane.fr

- **Contacter le service Maîtrise de l'Énergie**

Responsable de l'appel à projets: Éric Wybaillie - 06 26 38 49 56

aap@syane.fr



À propos

Le Syane est l'établissement public des énergies et du numérique de la Haute-Savoie.

Présidé par Joël Baud-Grasset, le Syane est un syndicat mixte qui regroupe les communes, des intercommunalités et le Département de Haute-Savoie.

Le Syane apporte son expertise, initie des projets innovants et accompagne les collectivités du territoire de la conception à la réalisation au suivi de leurs actions.

Depuis 1950, il travaille pour répondre aux besoins actuels et futurs des usagers du territoire. Aujourd'hui, son action est répartie en 7 compétences : réseaux électricité, gaz, chaleur, énergies renouvelables, éclairage public, mobilité électrique et aménagements numériques.

C'est un partenaire sur la transition et l'innovation pour relever les défis du XXIe siècle.

